

# CERCOOP FRANCHE-COMTE

## DOSSIER DE PRESSE

**Contact :**

Cercoop Franche-Comté  
**Ousmane SYLL**  
Tél. : 03 81 66 52 49  
Courriel : [ousmane.syll@cercoop.org](mailto:ousmane.syll@cercoop.org)  
CLA – La City  
6, rue Gabriel Plançon,  
25030 Besançon cedex

## PRÉSENTATION DU CERCOOP FRANCHE-COMTÉ

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>LIEU D'IMPLANTATION</b> .....	<b>3</b>
<b>OBJECTIFS</b> .....	<b>4</b>
Objectifs Généraux.....	4
Objectifs spécifiques .....	5
<b>AXES DE TRAVAIL</b> .....	<b>5</b>
<b>SERVICES PROPOSÉS PAR LE CERCOOP</b> .....	<b>5</b>
Recenser : « connaitre et faire connaitre » .....	5
Développer : « mieux faire connaitre, pour mieux agir ».....	5
Accompagner : « proposer un savoir faire » .....	6
Mutualiser : « s'associer pour plus d'efficacité et d'efficience » .....	6
<b>PARTENAIRES</b> .....	<b>7</b>
<b>UN THEME, DES ESPACES</b> .....	<b>7</b>
Un thème central : la coopération décentralisée .....	7
Une zone de coopération et de solidarité prioritaire : le monde.....	8
<b>ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>8</b>

## PRÉAMBULE

Le Centre de Ressources pour la Coopération Décentralisée en Franche-Comté - Cercoop Franche-Comté - est un réseau régional multi acteurs pour la coopération et la solidarité internationale. À ce titre, c'est un espace d'échanges, de concertation, de mutualisation, de formation et de réflexion collective sur les pratiques de la coopération et de la solidarité internationale, ainsi qu'une structure d'appui conseil et d'information aux porteurs de projets franc-comtois.

Restructuré en juillet 2008, le Cercoop Franche-Comté bénéficie du soutien financier du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes et de la Préfecture de Région Franche-Comté, du Conseil régional de Franche-Comté, des Conseils généraux du Doubs et du Territoire de Belfort, des Villes de Besançon et de Vesoul, ainsi que de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard. D'autres collectivités territoriales ou structures sont dans l'attente d'un partenariat avec le Cercoop Franche-Comté.

L'équipe dirigeante du Cercoop Franche-Comté (CA, Direction) a été entièrement renouvelée. Le Cercoop Franche-Comté est désormais présidé par Éric DURAND, Conseil Régional de Franche-Comté, et dirigé par Ousmane SYLL.

## LIEU D'IMPLANTATION

Le Cercoop Franche-Comté est logé dans les locaux du Centre de Linguistique Appliquée (CLA), sis La City, 6, rue Gabriel Plançon, 25030 Besançon cedex.

Son action s'étend sur l'ensemble du territoire de la région de Franche-Comté (Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort).

## HISTORIQUE DU PROJET

Beaucoup d'acteurs franc-comtois interviennent, depuis plusieurs années, dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale. Depuis 1992, naissance légale de la coopération décentralisée, plusieurs collectivités territoriales se sont jointes à ces acteurs. Ainsi, les acteurs et les actions se multiplient sans une réelle concertation, coordination ou mutualisation au niveau régional. On assiste alors à un foisonnement d'initiatives de coopération et solidarité portées par des associations, des collectivités territoriales, des comités d'entreprises, des établissements scolaires, des chambres consulaires, des hôpitaux, etc.

L'**utilité** s'est donc progressivement fait sentir de disposer d'un lieu de convergence, structure d'appui et de mutualisation des pratiques, des actions et des moyens de coopération et de solidarité, favorisant le partenariat entre les différentes familles d'acteurs franc-comtois de la coopération et de la solidarité internationale d'une part, et dans les pays en développement d'autre part.

En avril 1997, des **Assises Régionales de la Coopération et de la Solidarité Internationale** organisées à la Saline royale d'Arc-et-Senans par le Conseil régional de Franche-Comté, en préparation aux Assises nationales de la même année – ont permis de recenser les projets conduits par les acteurs franc-comtois de la coopération et de la solidarité, d'orienter les politiques futures, d'en identifier les enjeux et d'élaborer des propositions concrètes pour l'avenir.

En mai 1997, les **Assises Régionales du Développement Durable** ont apporté leur contribution à la phase de réflexion et défini les objectifs de développement durable appliqués à la coopération internationale et décentralisée. Elles ont conforté l'évolution vers une coopération de sociétés à sociétés.

Ces initiatives ont conduit à mener une **étude de faisabilité** dont les conclusions positives ont abouti à formuler l'intérêt réel de mettre en place, en Franche-Comté, un **CEntre de Ressources pour la COOPération décentralisée** : CERCOOP Franche-Comté.

Et en octobre 1999, **le Cercoop Franche-Comté est officiellement créé**, à l'initiative de l'État (Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, et Préfecture de Région Franche-Comté) et des principales collectivités territoriales de la région (Conseil régional ; conseils généraux du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort ; Ville de Belfort).

Depuis sa création, le Cercoop Franche-Comté était implanté à la Saline royale d'Arc-et-Senans, et sa gestion confiée à l'Institut Claude-Nicolas Ledoux, sur la base d'une convention avec les bailleurs de fonds jusqu'à la fin de l'année 2007.

Le départ du Responsable du Cercoop Franche-Comté en septembre 2006, ainsi que les décisions prises le 1<sup>er</sup> avril 2005 concernant son développement futur et le changement de situation de l'Institut C-N Ledoux, avaient engendré une période de mise en veille et de réflexion sur son évolution et son implantation à Besançon, capitale régionale de la Franche-Comté.

**En juillet 2008**, avec une forte implication du Conseil régional de Franche-Comté, le **Cercoop Franche-Comté** a été revitalisé, il est devenu une **association de Loi 1901**, présidée par un élu du Conseil Régional de Franche Comté. En octobre un directeur a été recruté, le dispositif de reconstruction du Cercoop Franche-Comté se met en route progressivement.

**Depuis début 2008**, le Cercoop Franche-Comté a rejoint les locaux du **Centre de Linguistique Appliquée de Besançon et de Franche Comté - CLA**, qui est un des principaux centres d'apprentissage des langues en France, à destination des étrangers et des français travaillant à l'international.

La **création** du Cercoop Franche-Comté s'inscrit dans une **dynamique nationale** de mise en place de réseaux régionaux multi acteurs pour la coopération et la solidarité internationale amorcée depuis le début des années 1990 dans plusieurs régions de France. Aujourd'hui, 10 centres ont vu le jour : Resacoop en Rhône-Alpes, Horizons Solidaires en Basse-Normandie, Lianes-Coopérations en Nord-Pas-de-Calais, Centre Régional de Ressources pour la Coopération Internationale en Aquitaine - C2RCI, Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne - Ceracoop, etc.

## **OBJECTIFS**

### **Objectifs Généraux**

**Renforcer qualitativement et quantitativement les actions** des acteurs franc-comtois de la coopération et de la solidarité internationale.

## Objectifs spécifiques

1. Recenser les **acteurs franc-comtois** de la coopération et de la solidarité internationale et leurs actions, et les intégrer dans une **base de données** accessible sur son site Internet
2. Améliorer et intensifier la **concertation et la mutualisation** des actions et des moyens mis en œuvre au niveau régional
3. Améliorer la **qualité des actions** de coopération et de solidarité internationale ici et là-bas
4. Développer la **coopération de territoire à territoire**

## AXES DE TRAVAIL

Son action s'organise principalement autour de **quatre axes de travail** :

1. **recenser** les initiatives de coopération et les porteurs de projets franc-comtois, et identifier les personnes ressources
2. **développer** les activités de coopération à travers la sensibilisation, la diffusion de l'information et l'organisation de formation pour renforcer les capacités des acteurs
3. **accompagner** les porteurs de projets (collectivités, associations, institutions, etc.) dans le montage de leur dossier, la recherche de partenaire ou de financement, et le cas échéant dans la mise en œuvre des actions
4. **mutualiser** les expériences par l'organisation de rencontres et d'échanges entre les différents acteurs, mais aussi les actions et les moyens pour développer des coopérations de territoire à territoire.

## SERVICES PROPOSÉS PAR LE CERCOOP FRANCHE-COMTÉ

Le Cercoop Franche-Comté s'appuie sur un réseau diversifié et dense d'acteurs. Il propose des services et met à disposition un certain nombre d'outils à la disposition de tout acteur impliqué ou souhaitant s'impliquer dans la coopération et la solidarité internationale en Franche-Comté.

### Recenser : « connaitre et faire connaitre »

- **Recensement de tous les acteurs franc-comtois et de leurs actions** de coopération et de solidarité (ex. : base de données accessible en extranet, publication d'un répertoire annuel et d'un baromètre de la coopération en Franche-Comté)
- **Recensement de toutes les personnes ressources bénévoles et animation dudit réseau** mis en place (ex. : mise en relation avec des personnes compétentes)

### Développer : « mieux faire connaitre, pour mieux agir »

Le développement des actions de coopération et de solidarité des acteurs franc-comtois passe par l'information, la formation, les études et recherches et la sensibilisation sur possibilités offertes par l'ouverture à l'international.

- **Information** : veille informative, production et diffusion d'information (ex. : publication trimestrielle de la Lettre du Cercoop ; site Internet, fiches techniques, base de données des acteurs franc-comtois)
- **Formation** : organisation de formations courtes thématiques et géographiques répondant aux besoins des acteurs franc-comtois (collectivités territoriales,

associations, organismes socio-professionnels, etc.) afin de renforcer leurs capacités à concevoir et à mettre en œuvre des actions de qualité (ex. : élaborer un projet de solidarité internationale) ; mise en place de modules de formation commune pour les collectivités dans le cadre de leur coopération, notamment dans le secteur de l'appui institutionnel, etc.

- **Études et recherche** : commande et suivi de stages sur des études et recherches thématiques ou transversales sur la coopération et la solidarité en Franche-Comté (ex. : baromètre annuel de la coopération, collectivités territoriales et coopération universitaire), capitalisation de bonnes pratiques (ex. : production de documents d'aide à la décision), etc.
- **Sensibilisation** : éducation au développement et à la solidarité internationale avec les structures partenaires (ex. : réunions d'information, rencontres avec des acteurs d'ici et de là-bas, conférence-débat, manifestations)

### **Accompagner : « proposer un savoir faire »**

- **Appui-conseil individualisé** : montage de projet, dossiers de demande de cofinancement, recherche de partenaires, pistes de financement, personnes ressources, organisation de rencontres, etc.
- **Avis technique** sur des dossiers de demande de subvention ou autres pour les collectivités et autres partenaires (ex. : analyse critique)
- **Participation** aux commissions d'examen des dossiers de demandes de subvention ou d'audition des demandeurs sur sollicitation, etc.
- **Appui méthodologique** à la coordination et au montage de projets mutualisés ou concertés entre collectivités locales ou divers acteurs régionaux (ex. : projets de coopération de territoire à territoire),

### **Mutualiser : « s'associer pour plus d'efficacité et d'efficience »**

La mutualisation des pratiques, des actions et des moyens vise à rendre plus efficace et plus efficiente les actions de coopération et solidarité internationale en Franche-Comté.

- **Appui à la mutualisation et à l'harmonisation** des dispositifs de gestion de projets de coopération et de solidarité des collectivités territoriales (ex. : élaboration d'un modèle type intégrant une partie consacrée aux spécificités de chaque structure)
- **Organisation de rencontres régionales** sur la coopération décentralisée (ex. : Forum, journée de réflexion)
- **Organisation de réunions** ou de **groupes de travail** régionaux thématiques et géographiques (ex. : coopération internationale et développement économique, coopération décentralisée et coopération universitaire, coopération décentralisée et migrants, Groupe pays Burkina)
- **Coordination d'évènements régionaux** d'information et de sensibilisation (ex. Semaine de la solidarité internationale)
- **Appui à la mise en réseau** et à la **création de synergies** entre acteurs franc-comtois (ex. : mise en relation avec le rôle de facilitateur)
- **Interventions** diverses et **participation** aux réunions, rencontres ou réflexions hors Franche-Comté sur la coopération et la solidarité internationale
- **Participation aux activités des réseaux nationaux** travaillant dans la coopération et la solidarité internationale (ex. : rencontres, groupes de travail)

Par ailleurs, le Cercoop Franche-Comté favorisera le **développement des complémentarités et des appuis réciproques** avec les autres dispositifs régionaux

spécifiques existants (RéCiDév, Europe Direct, CRIJ, etc.), la représentation Bourgogne/Franche-Comté à Bruxelles, etc.

## **PARTENAIRES**

Le Cercoop Franche-Comté intervient avec différents partenaires de la région, dans un souci constant de **mutualisation et de transversalité**, mais aussi **d'efficacité et d'efficience**.

Le Cercoop Franche-Comté travaille en partenariat avec des :

- **collectivités territoriales** : conseil régional, conseils généraux, communes ;
- **associations de solidarité internationale (ASI)** ou **groupements** d'ASI : Plateforme des ASI franc-comtoises, Réseau Citoyenneté Développement, etc.
- **établissements scolaires** (collèges, lycées, etc.) et **universitaires** (IUFM, Université de Franche-Comté, Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, etc.) ;
- **services déconcentrés de l'État** : Préfecture de Région, Académie de Besançon, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, etc.
- **des établissements publics** : hôpitaux, centre de santé, etc.
- **entreprises**
- **organismes socio-professionnels** : chambres d'agriculture, chambres de commerce et d'industrie ; chambres de métiers, etc.
- **etc.**

## **UN THEME, DES ESPACES**

Les partenariats Nord-Sud et Est-Ouest, voire Nord-Nord, sont au centre de la problématique du Cercoop Franche-Comté, dès qu'ils prennent en compte les questions de coopération et de solidarité internationale.

Ainsi, le Cercoop Franche-Comté favorise la prise en compte des besoins exprimés localement par les populations concernées, ainsi que l'intégration de celles-ci aux différentes phases d'élaboration d'un projet (préparation, élaboration, déroulement, suivi, évaluation). Les acteurs doivent être animés par un **souci de réciprocité** dans la mise en œuvre de leurs projets.

### **Un thème central : la coopération décentralisée**

Cette coopération non étatique est présente dans les textes officiels français depuis 1992 et sa définition s'est renforcée avec la loi Santini-Oudin du 9 février 2005 et celle Thiollière du 25 janvier 2007.

Si les textes français ne désignent que les collectivités territoriales et leurs groupements, la définition européenne admet, quant à elle, la participation de tous les acteurs non gouvernementaux : entreprises, associations, etc. Toutefois, les deux visions sont complémentaires car celle française encourage la participation active de tous les autres acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. De plus, l'État français rejoint, par ailleurs, l'approche européenne avec le concept de « coopération non gouvernementale ».

En d'autres termes, le Cercoop Franche-Comté s'inscrit clairement dans cette vision multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale.

## **Une zone de coopération et de solidarité prioritaire : le monde**

Le Cercoop Franche-Comté ne privilégie aucun axe géographique. Son action concerne l'ensemble des projets Nord-Sud et Est-Ouest, voire Nord-Nord, dès lors qu'ils sont portés par un acteur franc-comtois et qu'ils portent sur des actions de coopération et de solidarité internationale.

## **ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

Le nouveau Cercoop Franche-Comté a été créé à l'initiative de l'État (ministère des Affaires étrangères et Préfecture de Région Franche-Comté), des principales collectivités locales et leurs regroupements, des partenaires institutionnels, et des associations de la région

L'association se compose de personnes morales regroupées en trois collèges : les collectivités territoriales et leurs regroupements, les partenaires institutionnels et les associations de la région de Franche-Comté.

L'Assemblée Générale désigne les membres du Conseil d'Administration (CA), choisis dans chaque collège. Le CA se répartit de la manière suivante :

- 8 représentants des collectivités territoriales et leurs regroupements,
- 3 représentants des partenaires institutionnels,
- 3 représentants des associations.

Le Conseil d'Administration est issu des collèges et est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire et autoriser tous actes et opérations correspondant à l'objet de l'Association, qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale.

**Le premier bureau** du CA se compose :

- Le Président : Éric Durand, Conseil Régional de Franche-Comté
- Le Vice-président : Jean-Marie Bague, Université de Franche-Comté
- Le Vice-président : Patrice Bernard, RéCiDév
- Le Trésorier : Jean-Claude Chérasse, Conseil Général du Territoire de Belfort
- Le Secrétaire : Nicolas Guillemet, Ville de Besançon

**L'équipe du CERCOOP Franche-Comté** est constituée pour le moment d'un Directeur à temps plein, mais sera renforcée prochainement par l'embauche d'une Secrétaire et probablement d'un chargé de mission suivant les besoins de l'Association.